



Comité technique ministériel du 10 juillet 2013

Déclaration CGT et FSU

Simon Léry

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Cette intervention sera réduite, à l'image du budget 2014 qui se profile. Oui, nous avions prévu initialement de commencer notre interpellation sur le PLF 2014, et c'est ce que nous allons faire.

Mais nous n'imaginions pas avoir à le faire dans de telles conditions. Nous nous étions laissés en juin avec la présentation des actions MAP, en prévision du CIMAP du 17 juillet prochain, nous nous retrouvons, 3 semaines plus tard, avec un budget amputé de 7 % au MEDDE, près de 2000 suppressions nouvelles de postes sur les 2 ministères, et un nouveau ministre. Laissez-nous un peu respirer!

Pour un ministère où on disait qu'il fallait stabiliser les structures après les restructurations massives des dernières années, 3 ministres en 14 mois, on fait mieux comme stabilité.

Revenons à la genèse de cette petite crise politique: le niveau des arbitrages budgétaires rendus a été tel, qu'il a provoqué d'abord la protestation de notre ministre d'il y a 10 jours, mais surtout, ce qui est beaucoup plus inédit, son débarquement immédiat pour cause de manque de cohérence gouvernementale. Nous ne pouvons ni nous réjouir, ni déplorer cet état de fait: le coup d'éclat de ladite ministre aura-t-il permis de changer en quoi que ce soit le niveau des arbitrages? Nous verrons bien. Car au fond, c'est ça qui compte, quelque soit le ou la ministre: quels sont les moyens que donne l'Etat à nos ministères pour leur permettre de mener à bien leur missions?

La valse des ministres a ses raisons que la raison des personnels ignore, ou doit ignorer.

Le remplacement de la ministre le 2 juillet ne nous fait pas oublier la situation telle qu'elle existait le 1er juillet – qui d'ailleurs semblait satisfaire ladite ministre le 30 juin – , avec les 1093 postes supprimés au MEDDE et 681 au METL.

Ceci faisant suite à la suppression, en force, des postes ATESAT et ADS et en 2013.

Cet épisode serait également de nature à nous faire oublier un autre événement qui s'est produit depuis notre dernier CTM: la deuxième conférence sociale, avec en particulier le sujet des retraites, à partir du rapport de la commission Moreau. Les fonctionnaires, forcément y sont montrés du doigt, selon le vieux refrain des inégalités entre travailleurs du public et du privé. Les rédacteurs du rapport croient-ils vraiment à un rapprochement d'ailleurs, ou n'est-ce que pour mieux faire accepter d'autres mesures: allongement de la durée de cotisation et de l'âge de départ, quand déjà, notre pays est un de ceux en Europe qui a le système le plus défavorable sur ce plan ? Sur cette question des retraites, nous serons nombreux à vous faire savoir notre point de vue le 10 septembre prochain.

En parallèle, la cour des comptes juge nécessaire le gel du point d'indice jusqu'en 2015. Cela dit, la cour des comptes va plus loin, puisqu'elle préconise les suppressions de postes et l'augmentation du temps de travail – sous-entendu des suppressions encore plus massives de postes de fonctionnaires

au passage, et la diminution de la rémunération horaire de 10 %. Là aussi, on continue selon la vieille technique du coup de gourdin.

1% sur le point d'indice, c'est 1,8 milliard, dit Didier Migaud. En effet, quand on gèle, pendant 5 ans, le point d'indice, alors qu'il aurait dû, au moins connaître cette modeste revalorisation de 1% par an – pour nous ça devrait être plus que cela mais on ne va pas faire le débat –, c'est près de 10 milliards par an en cumulé qu'on prélève sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires. 10 milliards, tiens tiens, c'est presque le niveau du plan d'investissement sur 20 ans annoncé hier par le premier ministre. Et bien, avec les gels répétés du point d'indice, on en finance un tous les ans, sur le dos des fonctionnaires.

Voici donc la grande invention réformatrice: geler les salaires des fonctionnaires jusqu'à la Saint-glinglin d'un côté, lancer des plans d'investissement qui représentent juste un petit bout des économies faites de l'autre.

Alors, dans ce contexte, nous avons bien reçu lundi le message de bienvenue du nouveau ministre, à qui nous allons vite demander de prendre connaissance des dossiers en cours.

Et nous attendons qu'il se mette très vite à la page, qu'il prenne vite la mesure de l'écart du fossé devant lequel va l'amener la « cohérence gouvernementale », quant au maintien des moyens des services et à la préservation du pouvoir d'achat des agents de ces ministères: outre le travail sur les grilles indiciaires elles-mêmes, que nous réclamons, il va vite comprendre qu'il y a des personnes physiques, les agents de ces ministères, qui sont celles qui subissent les mesures de gel ou de smicardisation.

Les agents de tous les corps de catégorie C – adjoints administratifs des administrations de l'Etat, dessinateurs, adjoints techniques de l'environnement, syndicats des gens de mer, adjoints techniques des administrations de l'Etat et experts techniques des services techniques – subissent aujourd'hui le mépris de l'administration.

Ils sont en lutte depuis plus d'un an pour obtenir une juste reconnaissance de leur travail, des salaires et un déroulement de carrière décent. Les différentes actions menées, tant au niveau national que local, leur ont permis d'obtenir un chantier prioritaire pour la catégorie C.

L'accès linéaire au 8ème échelon et la suppression de l'échelle 3 ne permettront pas aux agents de catégorie C de ce ministère d'avoir un véritable déroulement de carrière. Ces deux mesures ne correspondent pas à l'essentiel des mesures urgentes à prendre.

Aujourd'hui à 9h se tient la CAP des adjoints administratifs traitant des avancements de grades au titre de 2013. Les élus ont décidé de la boycotter. Le refus de la DGAFP sur toutes les demandes d'augmentation des taux de promotion ne leur a pas laissé le choix!

Actuellement toutes les CAP de catégorie C sont boycottées lors de leur première convocation: cela devrait vous interpeller... Monsieur le président, les agents n'en peuvent plus, vous devez les entendre.

Dans ce contexte, permettez-moi de revenir une minute sur l'action sociale: l'ensemble des organisations de fonctionnaires a dénoncé au niveau interministériel ce que nous qualifions de braquage des crédits d'action sociale de l'Etat: ce sont 20 millions directement retirés à la qualité de vie des agents; c'est pourquoi les OS ont différé la tenue du CIAS du 4 juillet dernier. On en reparlera en septembre, et là-dessus aussi, nous saurons nous mobiliser. Dans un contexte où les coupes qui sont faites dans l'AS viennent s'ajouter à une dégradation, selon l'INSEE, de près de 14 points de la situation du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000. Dans notre ministère, permettez-moi de renouveler devant cette instance l'interpellation que nous avons faite lors du CCAS du 27 juin dernier: l'action sociale ne doit pas être sacrifiée, et les CLAS doivent pouvoir fonctionner.

La traduction de cette rigueur budgétaire, c'est en outre la division par 2 des mesures catégorielles pour nos ministères; à ce rythme, c'est la question du sens même de toutes nos discussions qui est posée: quel dialogue social s'il n'y a plus rien à discuter?

Et comment dans ce contexte, les maigres engagements pris pourront-ils être honorés? Par de nouvelles réductions réalisées par ailleurs ?

La mise en place du CEREMA en est un exemple, avec le transfert de certaines missions de gestion sans les moyens correspondants, et le raboutage des postes vacants au 31/12/2013. Suite aux inquiétudes fortes de l'intersyndicale, qui l'avaient amené à une interpellation directe du cabinet, les réponses apportées lors de la réunion du 2 juillet dernier – avec remise des documents en séance – , doivent trouver une mise en œuvre concrète, comme par exemple pour la garantie de rémunération. Et nous serons particulièrement vigilants sur ce point.

Autre dossier: les projets de privatisation de réseaux routiers se poursuivent, notamment à la DIR Centre-est avec l'A480 sur Grenoble après la RCEA, avec des incidences importantes pour les personnels des CEI concernés mais aussi des CIR.

L'ONEMA: vendredi 5 juillet a eu lieu le second blocage du CA de l'ONEMA par ses personnels en grève, sous bannière intersyndicale. Le précédent blocage datait du 18 novembre 2011 et portait sur des revendications en grande partie similaires, mais qui incluaient les problèmes des ATE et TE.

L'appel à la grève visait à ce que des solutions urgentes aux problèmes des agents contractuels soient trouvées. Elle a été largement suivie, avec le soutien des collègues fonctionnaires en signe de solidarité.

En revanche, peu de solutions ont été apportées par l'administration. Certaines situations ont malgré tout évolué:

- le représentant du ministère du budget, mandaté par le cabinet, a annoncé que le « passer outre » allait être signé incessamment, stoppant ainsi les départs de CDD. Ceci était attendu depuis 3 mois. Nous avons demandé qu'il soit signé avant le 10 juillet. C'est aujourd'hui !
- L'arrêté appliquant les accords Jacob devrait être pris dans la semaine pour les catégories C. On en est où?
- La directrice générale a retiré, après discussion, un article de son projet de décision précisant les conditions d'embauche de CDD, qui prévoyait ni plus ni moins que le recours à des CDD 2×3 ans, ce qui est précisément à l'origine de tous les problèmes actuels de précarité à la DG!

En revanche:

- nous n'avons pas obtenu la CDIisation immédiate pour tous, qui seule stopperait les départs des collègues en fin de CDD et en attente de concours, et qui est pourtant strictement légale;
- pour les primes des ITA techniques, nous ignorons le contenu du projet d'arrêté interministériel proposé au MEDDE par la DG. Le calendrier prévisionnel n'est même pas connu. Trois ministres doivent le signer, ce qui n'est pas gagné. Qui peut comprendre ?
- Pour les accords Jacob appliqués à la catégorie B, il faudra la remise à plat du statut ITA...!

Et, pour finir, peut-être sur une touche positive, le nouveau ministre a pris ses fonctions dans le cadre des assises de l'ingénieur le 3 juillet dernier. Une initiative où l'on voudrait ne voir qu'un enthousiasme des agents, dans lequel 4 ministres sont venus se ressourcer; Pour notre part, nous y avons plutôt entendu les craintes des ingénieurs, leurs attentes et les doutes de l'encadrement technique de ce ministère auquel on demande de participer à l'abandon des missions techniques.

Nous nous permettrons d'être plus réservés que certains de nos collègues, un peu prompts à couper le ruban avant même le démarrage du chantier, et qui semblent ne voir dans les disparitions de missions, les baisses de moyens, les gels de rémunération... aucun nuage quant au présent et à l'avenir de leur « métier » d'ingénieur.

Et l'arrivée d'un ministre venant d'un département rural pourra-t-elle convaincre sa collègue que l'égalité des territoires ne passe pas par l'abandon par l'Etat de l'aide aux petites communes?

Car les ministres en place, et notamment le nouveau, doivent comprendre que nos ministères sont extrêmement mis à mal par la MAP, et que dans ces conditions, les grandes ambitions affichées, notamment dans son message aux agents du 8 juillet dernier, n'ont guère de sens.

Le 10 septembre prochain sera une première occasion, pour beaucoup d'entre nous, d'abord sur la question des retraites, de dire notre mécontentement face aux régressions en cours.

Je vous remercie